

Charte de fonctionnement de la plateforme Cibi [CRCM's Integrative Bioinformatics]

Date de mise à jour : 12/01/2016

Préambule

La plateforme Cibi (CRCM'Integrative Bioinformatics) a été créée en 2008 pour répondre aux besoins en bioinformatique du CRCM ainsi que pour développer une activité de recherche en bioinformatique.

Toute utilisation de la plateforme implique l'acceptation de la charte présente.

Cette charte fait partie intégrante de la charte du CRCM. **La version en cours de validité** est disponible sur la page de la plateforme : <http://cibi.marseille.inserm.fr/termsofservice.html>.

Plateforme Cibi

Comme toute plateforme technologique, l'activité de Cibi est divisée en deux parties principales.

- **Service** (services de bioinformatique pour les équipes du CRCM, analyse de données, rédaction de section M&M dans des publications et demandes ponctuelles)
- **Développement** (recherche, veille technologique, publications, collaborations de grande ampleur, participation à des consortiums)

Personnel

La plateforme fonctionne avec des personnels titulaires et sur contrat CDD, mentionnés sur la page Web. Ces derniers travaillent en général sur des projets précis.

Compétences et Thématiques

Les thématiques de la plateforme sont les suivantes :

- **Bioinformatique** (analyse de données **génomique, transcriptomique, protéomique, intégration** de données diverses)
- **Biologie des systèmes** (projets en **analyse de réseaux et modélisation**)

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez donc pas à contacter la plateforme pour d'autres types de projet.

Pour des projets hors de nos compétences, nous pourrions fournir une liste d'experts (contacts, collaborateurs) potentiels.

Moyens

Ses moyens sont financés à **travers la réponse à des appels d'offres compétitifs et mis à disposition aux autres activités au CRCM. Ils sont gérés par la plateforme Disc** (Datacentre d'Informatique Scientifique du CRCM, resp. Bernard Chetrit).

Ils consistent en :

- Un cluster de calcul multicoeurs.
- Un cluster de virtualisation pour l'exécution de machines virtuelles.
- Deux NAS pour le stockage de données sécurisées.
- Des machines de bureau.

Publications et valorisation des résultats

Toute publication (incluant articles, posters, présentations) demandant des analyses poussées ou du développement logiciel spécifique devra **comporter le nom du membre ayant effectué ces travaux** dans la liste des auteurs ou, en cas de simple support technologique (consultation sans analyse poussée), la mention suivante dans les remerciements :

« We acknowledge the help of [X] from the Platform Cibi, who performed [Y] »

Fonctionnement et rendu de service

- **Contact initial.** Le contact initial se fait par le formulaire cité en annexe et disponible sur le site de la plateforme : <http://cibi.marseille.inserm.fr/termservice.html>. Son utilisation est précisée dans le formulaire lui-même. Le formulaire devra décrire le projet, mentionner son titre, ainsi qu'un cahier des charges. Une série de rendez-vous suivra.
- **Montage du projet de façon collaborative.** Estimation du temps nécessaire au développement/analyse. Estimation des ressources nécessaires (ETP et moyens de calcul, du début et de la fin du projet).
- **Définition et priorisation du projet.** Le temps d'exécution du projet ainsi que la définition précise des tâches sera faite. Les projets faisant l'objet de contrats sont traités en priorité sur la plateforme. **Par contre, nous ne travaillons pas sur des projets entamés si les protocoles (code, scripts) et les données brutes ne sont pas rendues disponibles, et les analyses se font toujours sur des données brutes.**
- **Suivi du projet.** Tout projet rendu par la plateforme mais sans suivi sera abandonné.

Financement des projets

Il est noté qu'une activité demandant un travail conséquent (développement spécifique) constitue un projet à part qui devra faire l'objet d'une **collaboration** suivie.

Selon la charge de travail et l'ampleur du projet, il faudra éventuellement lever un financement spécifique, qui devra faire l'objet d'une **réponse à un AAP**. Au minimum, une participation de la plateforme Cibi à une publication est nécessaire.

Annexe : Formulaire de demande de service.

Demande de service sur la plateforme bioinformatique Cibi.



Date de mise à jour : 12/01/2016

Remplir et renvoyer par e-mail à **Ghislain Bidaut** ou **Samuel Granjeaud**. L'envoi de ce formulaire implique l'acceptation de la charte de la plateforme Bioinformatique Cibi disponible à <http://cibi.marseille.inserm.fr/termservice.html>.

Titre de la demande

Nature de la demande:

Référent (s): (nom(s) et adresse(s) e-mail) :

Type de données générées (expression arrays, Chip-Seq, et organisme étudié) :

Date de mise à disposition des données :

Informations complémentaires. Ceci peut inclure des précisions sur la nature des données d'entrées et les données à générer, ainsi que la question scientifique. Par exemple, si ce sont des fichiers, quel est leur format ? Si ce sont des figures, quelle information est attendue ? Quelle hypothèse scientifique cherche-t-on à démontrer ou à appuyer ?